



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

ETUDE DE DÉFINITION URBAINE SUR LE
QUARTIER DU CLOU BOUCHET - DEMANDE DE
SUBVENTIONS

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
05 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

ORU

**ETUDE DE DÉFINITION URBAINE SUR LE QUARTIER DU CLOU
BOUCHET - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale à développer sur le quartier du Clou Bouchet, la Ville de Niort a souhaité recourir à la réalisation d'une étude de définition urbaine.

Cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a donc pour objet la réalisation de l'étude de définition urbaine du Clou Bouchet, le suivi opérationnel et l'accompagnement qualitatif du projet de rénovation urbaine et sociale.

L'objectif de cette étude est de définir, à partir de l'articulation du projet urbain, les principes d'aménagement du quartier du Clou Bouchet.

La finalité du travail attendu est de donner au maître d'ouvrage du projet la capacité de rédiger les programmes de maîtrise d'œuvre à développer pour chaque opération.

Cette mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage est composée de deux modules :

- module 1 : Etude de définition urbaine du Clou Bouchet qui comprend 3 volets :
 - volet 1 : diagnostic, analyse du site
 - volet 2 : définition du projet général
 - volet 3 : définition des éléments de programme des opérations

La durée de ce premier module est de 16 semaines.

- module 2 : Suivi opérationnel et accompagnement qualitatif du PRUS
 - conformité des projets avec le parti général d'aménagement et avis sur le projet
 - conseil pour le choix de maîtrise d'œuvre
 - accompagnement de la Ville auprès des partenaires
 - mise à jour des documents

La durée du module 2 est de 3 ans.

La commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 28 mai 2009, a retenu la proposition de VILLE OUVERTE-LAURENT CHARRE pour un montant de 121 200 € HT soit 144 955,20 € TTC.

Cette somme est découpée en 2 parties : l'une concerne le premier module, pour l'étude de définition urbaine du Clou Bouchet pour un montant de 68 400 € HT soit 81 806,40 € TTC et l'autre concerne le deuxième module, pour le suivi opérationnel et l'accompagnement qualitatif du PRUS pour un montant de 52 800 € HT soit 63 148,80 € TTC.

La partie financée par la Ville, le Conseil Régional et l'ANRU est le module 1, l'étude de définition urbaine du Clou Bouchet ; le module 2 n'est financé que par la Ville et l'ANRU sur une autre ligne matrice « l'ingénierie externe ».

Le tableau ci-dessous récapitule le financement de chacun des partenaires pour chacun des 2 modules.

| TOTAL HT du module 1 (étude de définition urbaine CB) | Participation ville (40 %) | Participation Conseil Régional (50 %) | Participation ANRU (10 %) |
|---|---|--|--|
| 68 400 € | 27 360 € | 34 200 € | 6 840 € |
| Montant HT des frais de publicité | | | |
| 2 000 € | 800 € | 1 000 € | 200 € |
| TOTAL Participation opération | | | |
| 70 400 € | 28 160 € | 35 200 € | 7 040 € |
| | | | |
| TOTAL HT du module 2 (suivi opérationnel et accompagnement qualitatif du PRUS) | Participation Ville (62 %) | | Participation ANRU (38 %) |
| 52 800 € | 32 736 € | | 20 064 € |

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à procéder aux demandes de subventions concernant l'étude de définition urbaine du quartier Clou Bouchet, et signer, le cas échéant, les conventions de subventionnement à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER